Accusé de réception en préfecture
078-200062461-20210107-151220-6-DE
Date de télétransmission : 07/01/2021
Date de réception préfecture : 07/01/2021

DEPARTEMENT DES YVELINES

Arrondissement de Saint-Germain-en-Laye

SEANCE DU 15 décembre 2020

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL VALOSEINE

Siège : Mairie de Saint-Germain-en-Laye

PUBLIE LE : 07 JAN. 2021

Délibération n°151220-6 : Election des représentants du syndicat VALOSEINE à l'Observatoire Régional des Déchets d'Ile de France (ORDIF)

L'an deux mille vingt, le quinze décembre à dix-neuf heures, le Comité du Syndicat Intercommunal VALOSEINE, dûment convoqué par le Président le neuf décembre, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de Saint-Germain-en-Laye, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur **Jean-Luc GRIS**, Président du Syndicat Intercommunal.

SEANCE DU 15 DÉCEMBRE 2020

PRESENTS

CA SAINT-GERMAIN BOUCLES DE SEINE	Mark VENUS, DELEGUE TITULAIRE Serge CASERIS, DELEGUE TITULAIRE Christine GOTTI, DELEGUEE TITULAIRE Marie-Claude MEGE, DELEGUEE SUPPLEANTE
CU GRAND PARIS SEINE ET OISE	Jean-Luc GRIS, PRESIDENT Aliou GASSAMA, DELEGUE TITULAIRE Charles PRELOT, DELEGUE TITULAIRE Dominique PIERRET, DELEGUE TITULAIRE François DAZELLE, DELEGUE TITULAIRE Hervé CHARNALLET, DELEGUE TITULAIRE Georges MONNIER, DELEGUEE TITULAIRE

ABSENTS EXCUSES

CA SAINT-GERMAIN BOUCLES DE SEINE	Michel LEPERT, DELEGUE TITULAIRE Samuel BENOUDIZ, DELEGUE TITULAIRE Achille CHOAY, DELEGUE SUPPLEANT Mary-Claude BOUTIN, DELEGUEE SUPPLEANTE Sophie BELLEVAL, DELEGUEE SUPPLEANTE
CU GRAND PARIS SEINE ET OISE	Albert BISCHEROUR, DELEGUE TITULAIRE Lionel WASTL, DELEGUE TITULAIRE Cédric AOUN, DELEGUE SUPPLEANT François LONGEAULT, DELEGUE SUPPLEANT Jean-Marie MOREAU, DELEGUE SUPPLEANT Marc HONORE, DELEGUE SUPPLEANT Philippe BARRON, DELEGUE SUPPLEANT Innoncente Félicité SATHOUD, DELEGUEE SUPPLEANTE Laurence ALAVI, DELEGUEE SUPPLEANTE Patricia HAMARD, DELEGUEE SUPPLEANTE Sandrine DOS SANTOS, DELEGUEE SUPPLEANTE Suzanne JAUNET, DELEGUEE SUPPLEANTE

Assistaient à la séance

Monsieur Philippe LE BEULZE, Directeur Général Adjoint des Syndicats Intercommunaux
Madame Audrey MILLEVILLE, Directrice des services techniques
Madame Carole BUHOT, Ingénieur du Syndicat VALOSEINE
IL INGENERIE : Madame Isabelle LEGROS, Assistant à maîtrise d'ouvrage
AZALYS : Monsieur Eric BAILO, Directeur

Communauté Urbaine	:	**1 (10 communes)**
Communauté d'Agglomération	:	**1 (5 communes)**
QUORUM	:	**9**
Délégués présents	:	***11***
Pouvoir	:	***1***
Délégués comptant pour le vote	:	***12***

Accusé de réception en préfecture
078-200062461-20210107-151220-6-DE
Date de télétransmission : 07/01/2021
Date de réception préfecture : 07/01/2021

VALOSEINE / CS – 151220-6

OBJET : ELECTION DES REPRESENTANTS DU SYNDICAT VALOSEINE A L'OBSERVATOIRE REGIONAL DES DECHETS D'ILE DE FRANCE (ORDIF)

RAPPORTEUR : Monsieur VENUS, Vice-président

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L.5711-1, L.5211-2, L.2122-7 et L.2122-14 ;

CONSIDERANT que l'ORDIF était, jusqu'au 31 juillet 2017, une association regroupant les principaux services et intervenants extérieurs en matière de collecte et de traitement des déchets d'Ile-de-France ;

CONSIDERANT que l'ORDIF a rejoint, depuis le 1er août 2017, l'Institut d'Aménagement et de l'Urbanisme (IAU) d'Ile-de-France sous la forme d'un département dédié aux déchets et dont les objectifs principaux sont la diffusion d'informations et l'élaboration d'indicateurs en matière de déchets d'Ile-de-France ;

CONSIDERANT que l'ORDIF a engagé, depuis 2004, une réflexion sur la gestion des déchets en Ile-de-France et plus particulièrement sur la mise en place d'un outil de coopération régional entre les syndicats de traitement, par le biais, notamment, de groupes de travail thématiques permettant d'échanger et de comparer les modes de gestion d'activité avec d'autres collectivités ;

CONSIDERANT que le syndicat VALOSEINE (ex SIDRU) est adhérant à l'ORDIF depuis mai 2006 ;

CONSIDERANT que le syndicat doit être représenté, au sein de l'ORDIF, par deux membres titulaires et deux membres suppléants désignés parmi les délégués du comité ;

LE COMITE,

Après avoir entendu l'exposé de son Vice-président,

ARTICLE UNIQUE : DESIGNE, à l'unanimité, en qualité de représentants du syndicat VALOSEINE à l'ORDIF les délégués ci-après :

Délégués titulaires :

. Monsieur Georges MONNIER CU GPS&O
. Monsieur François DAZELLE CU GPS&O

Délégués suppléants :

. Monsieur Mark VENUS CA SGBS
. Madame Christine GOTTI CA SGBS

Fait à Saint-Germain-en-Laye, le 07 JAN. 2021

Transmis en préfecture et affiché le 07 JAN. 2021

Pour Extrait Conforme

Jean-Luc GRIS
Président du Syndicat Intercommunal

La présente délibération ne pourra faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Versailles au-delà d'un délai de deux mois à compter de sa publication.